Pays: Chypre et Malte

Commission: Conseil des Ministres de l'Économie et des Finances

Problématique: « Vers un protectionnisme européen ? Faut-il protéger le marché européen de la

concurrence internationale pour faire face aux conséquences de la crise du COVID-19 ? »

L'UE n'a pas toujours été aussi grande qu'elle l'est aujourd'hui : lorsque la communauté économique européenne a commencé en 1957, les seuls pays participants étaient l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Malte et Chypre font partie des pays qui ont subi une entrée dans l'UE plutôt tardive et récente. En effet, en 1964, Malte obtient son indépendance du Royaume-Uni, devenant une République Présidentielle Indépendante en 1974. Plus tard, en 2004, elle rejoint l'Union Européenne et adopte l'euro en 2008 grâce à son intégration dans la zone euro. Nous pouvons comprendre que Malte et Chypre sont des pays qui comprennent certaines ressemblances et similitudes. Le système politique de Chypre correspond aussi à une République Présidentielle qui s'est intégrée à l'UE le 1er mai 2004. Ces deux pays sont des territoires petits, avec un moindre impact et influence dans l'UE que d'autres nations, ce qui peut se traduire par une plus grande vulnérabilité face à une crise. La terrible crise sanitaire et économique provoquée par le Covid-19 est en train d'affecter considérablement le dynamisme économique des pays, ce qui pourrait mener au protectionnisme, dans ce cas européen. Cette mesure cherche à protéger le marché européen de la concurrence des pays tiers, pour ainsi faire face aux conséquences de cette crise mondiale. Nous allons donc étudier en détail le cas de Malte et de Chypre pour comprendre comment ils vont s'y prendre dans le contexte économique actuel.

Le protectionnisme européen est une mesure qui est très critiquée par la plupart des économistes aujourd'hui, à cause de ses nombreuses défaillances et des conséquences négatives qu'il peut engendrer. En effet, le protectionnisme a un impact négatif sur la croissance économique et le niveau de développement, tandis que le libre échange favorise la croissance et le niveau de richesses. Le protectionnisme a beaucoup augmenté dans ces dernières années notamment avec l'apparition de cette nouvelle pandémie mondiale, le Covid-19. L'UE doit essayer de se situer dans l'échelle globale du protectionnisme mondiale tout en analysant les intérêts de chaque pays. Chypre et Malte sont des pays auxquels cette mesure porterait préjudice dans la croissance économique du pays et ce ne serait donc pas dans leurs intérêts.

Malte a enregistré en 2018 un déficit commercial de 2 858 M d'euros, un 16,4% supérieur à 2017. Le taux de couverture est inférieur à 50%, ce qui veut dire que c'est une économie qui achète presque le double de ce qu'elle vend au monde. Les exportations ont atteint 3.256 millions d'euros alors que les importations correspondent à 6.114 millions d'euros. Le 55% des exportations, c'est-à-dire des produits vendus par Malte se font en dehors de l'UE et 65% des importations sont prévenantes de l'UE. Malte n'est donc pas autosuffisante et doit dépendre d'autres pays pour que son économie fonctionne. Avec le protectionnisme, le prix des produits à l'entrée va être beaucoup plus élevé à cause des tarifs que les pays étrangers doivent payer pour vendre en Malte. Les consommateurs maltais vont souffrir les conséquences de la hausse des prix. Ils n'auront pas le choix mais de payer cette quantité vue que leur économie est principalement basée dans l'importation. De plus, les exportations de Malte se réalisent principalement à l'étranger, si l'UE décide de mettre des tarifs, alors les autres pays vont faire de même, et les producteurs maltais vont devoir payer une très grande somme pour vendre leur produit.

Chypre se trouve pratiquement dans la même situation, en 2018, les exportations étaient de 4.205,36 M d'euros alors qu'à nouveau les importations étaient très supérieures comme pour Malte avec une somme de 9.127 M d'euros. Les principaux clients de Chypre se trouvent en dehors de l'UE, les lles Caïman (exportation de 634 M d'euros) et Libye (exportations de 384 M d'euros). De plus, 25% du

commerce extérieur de Chypre est orienté en Asie.

Le régime de Malte fait de son mieux pour lutter contre cette crise financière. Il a destiné un montant de 67,5 millions d'euros pour soutenir les petites et moyennes entreprises touchées par la pandémie Covid-19. L'objectif du régime est de donner un accès au fond de roulement aux PME (petites et moyennes entreprises) confrontés à des pénuries de liquidités soudaines en raison de la pandémie. Cette solution n'est peut-être pas la plus efficace mais tout dont est en son pouvoir. Il ne faut pas oublier qu' en tant que pays européen, Malte applique les décisions prises par l'ensemble des pays dans l'UE et individuellement sa prise de décision est très restreinte.

Le régime chypriote propose des solutions similaires. Le 10 juin 2020, un régime d'aides chypriote d'un montant de 33 millions d'euros prévoyant un report de délai pour le paiement de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). Le régime sera accessible aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, à l'exception des secteurs qui ont poursuivi leurs activités pendant le confinement à Chypre. Son objectif est à nouveau d'alléger les contraintes de liquidités auxquelles doivent faire face les entreprises les plus durement touchées par les répercussions économiques et de les aider ainsi à poursuivre leurs activités.

L'idée de protectionnisme européen émerge de plus en plus durant ces dernières années, cette mesure représente pour beaucoup la solution la plus envisageable face à la crise financière actuelle. Néanmoins, le protectionnisme peut créer beaucoup de tensions entre les différents pays et peut mettre en danger le libre commerce. Pour de nombreux pays comme Malte et Chypre, la mise en place du protectionnisme serait une catastrophe pour l'économie du pays, l'importation est deux fois plus importante que l'exportation et leurs clients sont principalement situés à l'étranger. Protéger le marché européen face à la concurrence étrangère ne devrait pas être une option valable pour faire face à la crise sanitaire et financière, l'économie de nombreux pays risque de s'effondrer encore plus puisqu'ils dépendent fortement de pays en dehors de l'UE. Malte et Chypre sont deux pays de tendance politique eurosceptique, qui doutent de plus en plus de l'efficacité, de l'intérêt, et de l'avenir de l'UE. Nous ne sommes pas en faveur du protectionnisme européen pour lutter contre la crise originée par le Covid-19.